

TREMONT
Société par actions simplifiée
au capital de 38.500 euros
Siège social : 415 route de la Gare,
40360 POMAREZ
323 159 368 RCS DAX
ci-après « la Société »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUILLET 2026
--

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juillet,

Monsieur Bernard TREMONT, né le 31 mai 1954 à SAINT SEVER (40), demeurant
185 Impasse du Camp Romain, 40330 AMOU,

Madame Sabine LAMBERT, née le 3 décembre 1968 à DAX (40), demeurant 248 Route
de Clermont, 40380 OZOURT,

Madame Caroline TREMONT, née le 18 mai 1980 à DAX (40), demeurant 40 impasse
de Chenaoutoun, 40360 POMAREZ,

après avoir pris connaissance :

- des statuts de la Société en vigueur (les « **Statuts** ») ;
- de la lettre d'acceptation des fonctions de Directeur Général de Madame Sabine LAMBERT,
en date du 1^{er} juillet 2026;

ont décidés de prendre les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination de Madame Sabine LAMBERT en qualité de Directeur Général de la Société et
fixation de ses pouvoirs ;
2. [.../...]
3. Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités légales.

* *

*

PREMIERE DECISION

(Nomination de Madame Sabine LAMBERT en qualité de Directeur Général de la Société et fixation de ses pouvoirs)

Les Associés, **décident** de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, conformément à l'article 15 des statuts de la Société, pour une durée indéterminée avec effet à compter du 1^{er} juillet 2026 :

- **Madame Sabine LAMBERT**, née le 3 décembre 1968 à DAX (40), de nationalité française, demeurant 441 Avenue de la Course Landaise, 40360 POMAREZ.

Madame Sabine LAMBERT exercera ses fonctions de Directeur Général de la Société dans les conditions prévues par la loi et par l'article 13.2 des statuts de la Société.

En sa qualité de Directeur Général, Madame Sabine LAMBERT aura le pouvoir de diriger la Société et de la représenter à l'égard des tiers. Elle sera investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi ou les statuts aux associés de la Société.

Les Associés prennent acte que la nomination de Madame Sabine LAMBERT en qualité de Directeur Général entraîne l'arrêt de son contrat de travail au sein de la Société.

Madame Sabine LAMBERT a déclaré par avance accepter les fonctions de Directeur Général de la Société qui viennent de lui être confiées, et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

[.../...]

TROISIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

Les Associés décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par les dispositions législatives et réglementaires applicables relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées dans le présent acte, partout où besoin sera.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les Associés et répertorié sur le registre d'Assemblée Générale.

Madame Sabine LAMBERT¹

Associée

Sabine LAMBERT

¹ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN

Monsieur Bernard TREMONT²
Associé et Président

Bernard TREMONT

✓ Certifié par  yousign

Madame Caroline TREMONT³
Associée

Caroline TREMONT

✓ Certifié par  yousign

² En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN

³ En signature électronique conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil via YOUSIGN